

Secourisme

PSPE

Premiers Secours Petite-Enfance

Objectifs

Législation :
Art.4224-16 CT

- Acquérir les connaissances et les réflexes pour protéger un accident et alerter efficacement les secours spécialisés.
- Savoir identifier les situations pour agir de façon la plus appropriée.
- Maîtriser l'ensemble des gestes d'urgence chez le nourrisson et l'enfant pour éviter une aggravation de leur état.

Contenu

Exercices pratiques

- La protection.
- L'alerte des services de secours.
- L'étouffement chez l'enfant et le nourrisson.
- L'hémorragie.
- Les plaies simples.
- Les brûlures.
- Les traumatismes.
- L'enfant et le nourrisson inconsciente.
- L'enfant en arrêt cardio-respiratoire (défibrillateur).
- Le nourrisson en arrêt cardio-respiratoire.

La formation est réalisée principalement sous forme de cas pratiques.



Public

Effectif :
4 à 12 personnes

Toute personne travaillant dans le secteur de la petite enfance et de l'enfance.

Formation

Durée :
1 journée [6 heures]

Animateur : Personne titulaire du Brevet National de Moniteur Premiers Secours.

Validation : Attestation de formation secourisme.

Recyclage : Recommandé annuellement.